

# FESTIVAL LISLE NOIR

LES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2019

CONCOURS

DE

NOUVELLES



« Le cheval n'avait pas de nom et l'histoire ne retint pas celui du cavalier. L'un et l'autre avaient jailli du bosquet, il y eut l'éclat du sabre, la tête de Bretonin roula sur le sol, et la brume du soir avala sabre, cheval et cavalier. »

Signé Daniel Pennac



Voir Règlement au verso  
Email: [lesvendangesdupolar@orange.fr](mailto:lesvendangesdupolar@orange.fr)





# LE FESTIVAL LISLE NOIR :

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

DU PAYSAGE CULTUREL DU TARN

LES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2019

Depuis 4 ans, notre festival se déroule au moment des vendanges. Il réunit chaque année une quarantaine d'auteurs(e) de polar, romans noirs et thrillers.

Parrainé en 2017 par Daniel Pennac, en 2018 par Víctor Del Árbol, il le sera cette année par l'éditrice Anne-Marie Métaillé.

Le succès incontestable a incité la Direction de Lisle Noir à lancer un prix littéraire en collaboration avec le Conseil départemental du Tarn, axé sur un concours gratuit de nouvelles proposé aux lectrices et lecteurs des bibliothèques et médiathèques partenaires de la Médiathèque départementale du Tarn.



## Ce concours est ouvert à compter du lundi 1er Avril 2019

- Ce dernier est ouvert aux amateurs n'ayant jamais été publiés à compte d'éditeur quel que soit le support : recueil, revue, journal, autoédition, Internet...
- Il s'agit pour les apprentis (e) écrivaines et écrivains de tenter l'aventure de l'écriture grâce à un petit texte sorti tout droit de l'imagination de Daniel Pennac offert à Lisle Noir en 2017 :
- Les candidats âgés de moins de 18 ans devront joindre une autorisation parentale.



*« Le cheval n'avait pas de nom et l'histoire ne retint pas celui du cavalier. L'un et l'autre avaient jailli du bosquet, il y eut l'éclat du sabre, la tête de Bretonin roula sur le sol, et la brume du soir avala sabre, cheval et cavalier ».*

*Signé Daniel Pennac*



- Ces deux phrases devront être incluses dans le corps du texte, en début de récit au milieu ou en conclusion.
- Cette nouvelle devra être rédigée en français. Elle sera d'une longueur maximale de 5 feuillets, soit 7500 caractères, espaces compris en police Arial ou Times New Roman taille: 12 et interligne :1,15. **Elle comportera un titre original.**
- Chaque apprenti auteur ne peut expédier qu'une seule nouvelle et **elle devra être anonyme** et ne comporter aucun signe sous peine d'élimination.
- Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, date de naissance et courriel de l'auteur seront inscrits sur une feuille indépendante ou dans le corps du mail.
- Les candidats s'engagent à garantir l'originalité de leur nouvelle, à défaut de quoi le plagiat ou la contrefaçon pourraient leur être reprochés et **ils en supporteraient seuls toutes les conséquences.**
- La nouvelle devra être envoyée au plus tard le 31 juillet avant minuit par courriel en pièce jointe et comme objet « Nouvelle 2019\_titre » à l'adresse suivante :
- Le fichier de la nouvelle sera au format traitement de texte Word doc ou docx. **Pas de fichier « PDF ».**
- Les manuscrits ne seront pas retournés à leurs auteurs.
- L'ensemble des textes sera soumis à un jury composé :
  - ◇ D'un écrivain de polar invité à l'édition 2019.
  - ◇ D'un représentant de la Médiathèque départementale.
  - ◇ De trois membres de Lisle Noir.
- Les candidats primés acceptent, sans aucune réserve, que leur texte fasse l'objet d'une publication partielle ou totale, papier et internet, sans pour autant se prévaloir d'un droit d'auteur.
- Seront primés par le jury.
  - ◇ Les trois meilleures nouvelles. En cadeau, les gagnants recevront des livres.
  - ◇ Le ou la lauréate de la meilleure nouvelle sera récompensé (e) par un coffret smart-box pour deux personnes.
- Les prix seront décernés lors du festival Lisle Noir le dimanche 22 Septembre 2019 : l'heure sera mentionnée dans le programme Lisle Noir 2019.

[lesvendangesdupolar@orange.fr](mailto:lesvendangesdupolar@orange.fr)

**Le seul fait de participer au concours implique le respect total du présent règlement et des décisions du jury.**

